

RAPPORT DE BRANCHE- Expédition et exportation de fruits et légumes

Données 2023



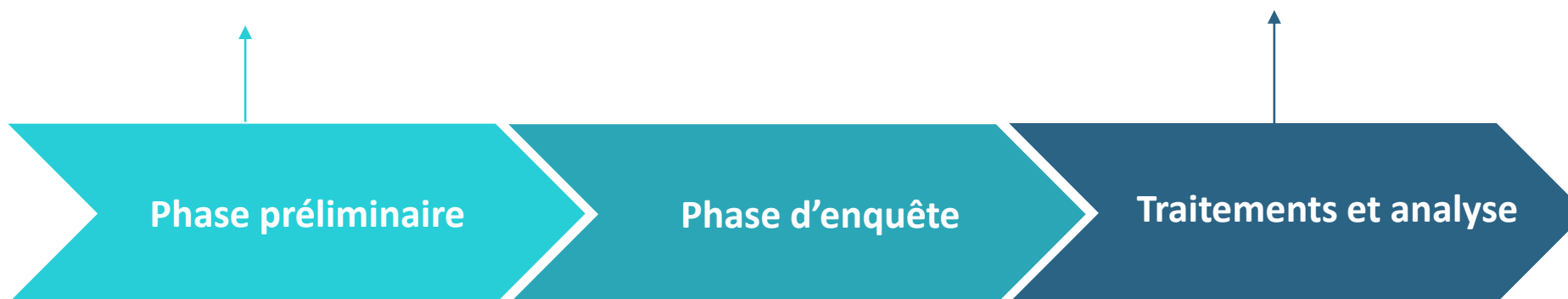
Juin 2024

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE	6
1.1. Caractéristiques des entreprises	7
1.2. Chiffre d'affaires	8
1.3. Tonnage	9
1.4. Investissements	10
PARTIE 2 : EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)	11
2.1. Caractéristiques des effectifs salariés	12
2.2. Mouvements de personnel	21
2.3. Conditions de travail	25
2.4. Formation professionnelle	32
2.5. Actions égalitaires	34
2.6. Rémunération	35
PARTIE 3 : EFFECTIFS SAISONNIERS	37
3.1. L'emploi saisonnier	38
3.2. Caractéristiques des effectifs saisonniers	39
3.3. Conditions de travail des saisonniers	41
3.4. Rémunération des saisonniers	42
SYNTHÈSES	43
ANNEXES	46

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

L'étude réalisée a respecté les étapes suivantes :

- Recueil de l'annuaire ANEEFEL
- Réalisation du questionnaire
- Préparation des enquêtes : envoi des questionnaires en avril 2024 aux **79 entreprises adhérentes** à l'ANEEFEL rattachées à la CCN de l'Expédition et exportation de fruits et légumes (hors 4^{ème} gamme)
- Traitements statistiques des informations
- Analyse des résultats
- Rédaction et présentation du rapport d'étude



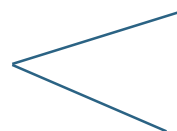
Enquêtes auprès des entreprises réalisées par Xerfi Spécific avec le soutien de l'ANEEFEL :
49 questionnaires exploitables, soit 62% de l'annuaire

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

La branche Expédition et exportation de fruits et légumes (idcc 1405)

Ensemble branche 2023

(source OCAPIAT)



737 entreprises



10 088 salariés

Adhérents ANEEFEL 2023

qui suivent la CCN

hors 4^{ème} gamme

(source ANEEFEL/Xerfi Spécific)



79 entreprises

(source : ANEEFEL)



2 850 salariés (31-12 + saisonniers)

(source : ANEEFEL / Xerfi Spécific)



1,18 milliard d'euros H.T.

(source : Xerfi Spécific)*

* Données exhaustives pour 65 entreprises et données estimées pour 14 entreprises sur la base d'un ratio d'enquête « chiffre d'affaires / salarié »

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les enquêtes ont été réalisées auprès des 79 adhérents ANEEFEL qui suivent la CCN (hors 4^{ème} gamme)



	Ensemble adhérents	Répondants	Taux de représentativité	Répondants 2022
Nombre d'entreprises	79	49	62%	36
<i>Moins de 11 salariés</i>	29	14	48%	10
<i>De 11 à 49 salariés</i>	32	23	72%	15
<i>50 salariés et plus</i>	18	12	67%	11



	Ensemble adhérents	Répondants	Taux de représentativité	Répondants 2022
Nombre de salariés	2 850	2 106	77%	1 855
<i>Moins de 11 salariés</i>	220	81	37%	69
<i>De 11 à 49 salariés</i>	650	517	80%	385
<i>Plus de 50 salariés</i>	1 980	1 508	76%	1 401

Partie 1

POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

Données 2023

1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.1. Caractéristiques des entreprises

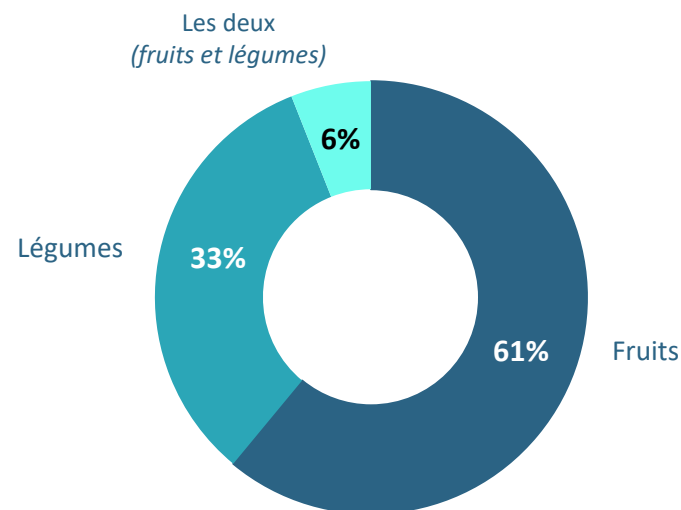
L'ensemble des entreprises interrogées est associé au code NAF 4631Z : *Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes*. Parmi les entreprises répondantes, six d'entre elles sur dix sont spécialisées dans les fruits et un tiers dans les légumes.

100% des entreprises répondantes
sont sous le code NAF 4631Z



Répartition des entreprises selon leur activité principale en 2023

(en % d'entreprises de l'échantillon répondant)



1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires enregistré en 2023 par les 79 entreprises adhérentes ANEEFEL est de 1,18 milliard d'euros.

1,18 Md€ H.T.



Chiffre d'affaires* 2023

**estimé pour les 79 entreprises adhérentes ANEEFEL qui suivent la CCN (hors 4^{ème} gamme)*

Rappel 2022 : 961 M€ H.T

Attention : la comparaison 2023/2022 n'est pas permise, le périmètre ayant évolué sur cet intervalle

1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.3. Tonnage

658 700 tonnes en 2023

totales estimées pour les 79 entreprises adhérentes
ANEEFEL qui suivent la CCN (hors 4^{ème} gamme)



soit

8 340 tonnes par entreprise

en moyenne en 2023



1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.4. Investissements

16,8 M€ d'investissement en 2023



Estimés pour les 79 entreprises adhérentes ANEEFEL
qui suivent la CCN (hors 4^{ème} gamme)

soit 1,4% du CA 2023

Part de l'investissement dans le chiffre d'affaires

2020	2021	2022	2023
2,6%	1,4%	1,0%	1,4%

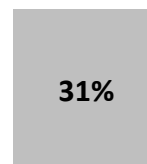
Evolution du montant des investissements envisagé pour 2024 (comparé à 2023)

(période d'enquête : avril-mai 2024)

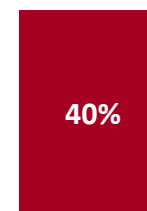
(en % d'entreprises)



Hausse



Stable



Baisse

Partie 2

EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers) *Données 2023*

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

a. selon le sexe des salariés

En dehors des saisonniers, les 79 entreprises membres comptent 1 450 salariés au 31 décembre 2023, marquant une hausse de 100 postes par rapport à l'année précédente.

La part des femmes continue de progresser pour atteindre 43% des effectifs en 2023, contre 41% en 2022 et 39% en 2020.

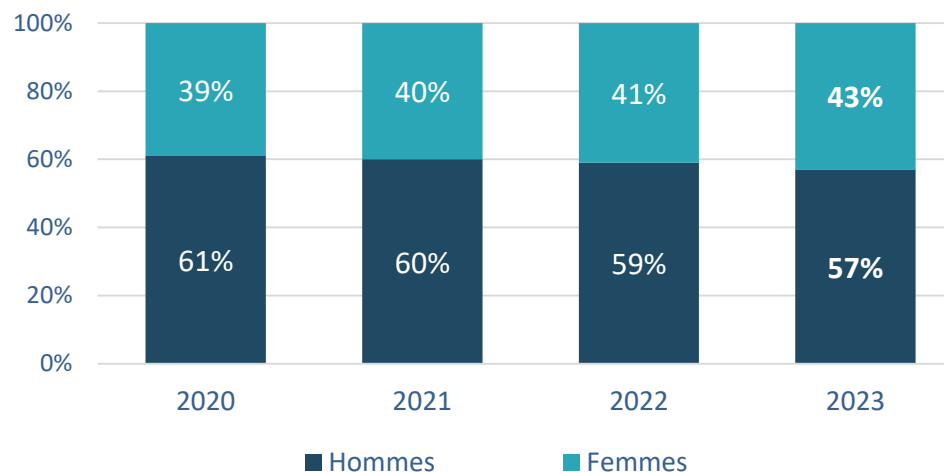
1 450 salariés au 31-12-2023



estimés pour les 79 entreprises adhérentes ANEEFEL
qui suivent la CCN (hors 4^{ème} gamme)

Rappel 2022 : 1 350 salariés

Répartition des salariés présents au 31-12 selon leur sexe
(en % de salariés)



Repère national
(Source : INSEE enquête emploi 2023)
Hommes : 51,2%
Femmes : 48,8%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

b. selon la nature des contrats de travail

Toujours une très grande majorité des effectifs présents en fin d'année détiennent un CDI en 2023 : 92,5%.

Les CDD représentent quant à eux 4% des contrats, avec une proportion légèrement plus grande chez les hommes (5%) que chez les femmes (3%). Les 3,5% des salariés restants sont sous contrat d'apprentissage, relativement plus présents chez les femmes cette fois-ci (4,5% contre 3% des contrats pour les hommes).

Répartition des salariés présents au 31-12
 selon la nature des contrats de travail

	2020	2021	2022	2023
CDI	94%	92%	94%	92,5%
CDD	3%	4,5%	3%	4%
Contrats d'apprentissage	2%	3%	3%	3,5%
Contrats de professionnalisation	1%	0,5%	<0,5%	<0,5%
Autres	<0,5%	-	-	-
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Détail 31-12-2023 selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	92%	92,5%	92,5%
CDD	5%	3%	4%
Contrats d'apprentissage	3%	4,5%	3,5%
Contrats de professionnalisation	<0,5%	-	<0,5%
Autres	-	-	-
Ensemble	100%	100%	100%

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

CDI : 83,3%

CDD : 9,3%

Alternance, stage : 3,8%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

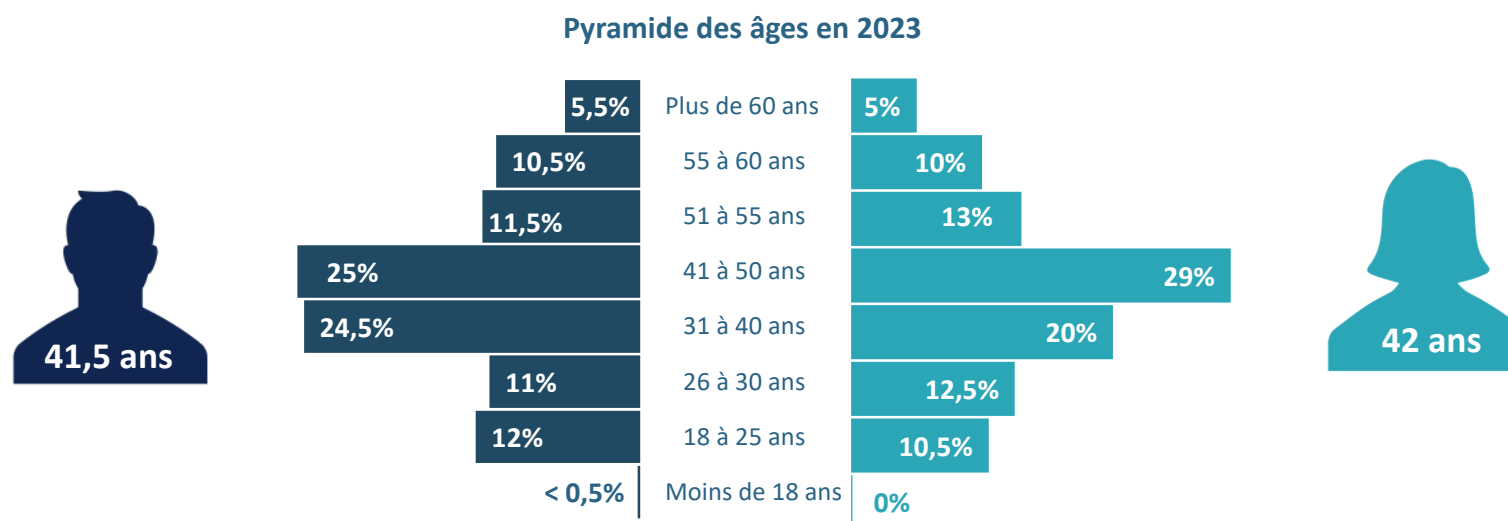
2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

c. selon l'âge des salariés

L'âge moyen des salariés diminue très légèrement en 2023 pour avoisiner 41,5 ans.

Les plus jeunes salariés (moins de 26 ans) représentent un peu plus d'un salarié sur dix (12% pour les hommes et 10,5% pour les femmes).

Les effectifs en haut de la pyramide (55 ans et plus) totalisent environ 15% des salariés.



Age moyen

	Hommes	Femmes	Ensemble
2023	41,5 ans	42 ans	41,5 ans
2022	42 ans	42,5 ans	42 ans
2021	43,5 ans	42 ans	43 ans
2020	43 ans	43,5 ans	43 ans

Repère national
 (Source : INSEE enquête emploi 2023)
 15-24 ans : 9,9%
 ≥ 50 ans : 30,7%

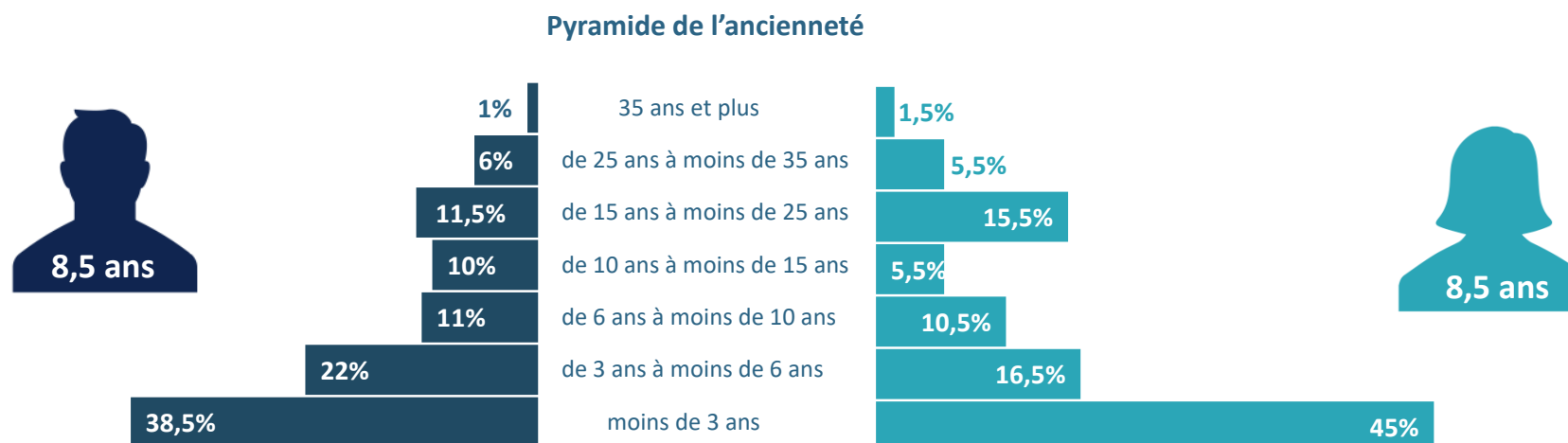
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

d. selon l'ancienneté des salariés

L'ancienneté moyenne s'est réduite à un an d'intervalle pour s'établir à 8,5 ans fin 2023, soit un an de moins qu'en 2022.

Les salariés travaillant depuis moins de 3 ans au sein de la même entreprise représentent 38,5% des hommes et 45% des femmes présentes au 31 décembre 2023.



Ancienneté moyenne

	Hommes	Femmes	Ensemble
2023	8,5 ans	8,5 ans	8,5 ans
2022	9,5 ans	9 ans	9,5 ans
2021	8 ans	8,5 ans	8 ans
2020	8 ans	9 ans	8,5 ans

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

- <1 an : 17,4%
- 1-5 ans: 25,1%
- 5-10 ans: 15,4%
- 10 ans et +: 40,9%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

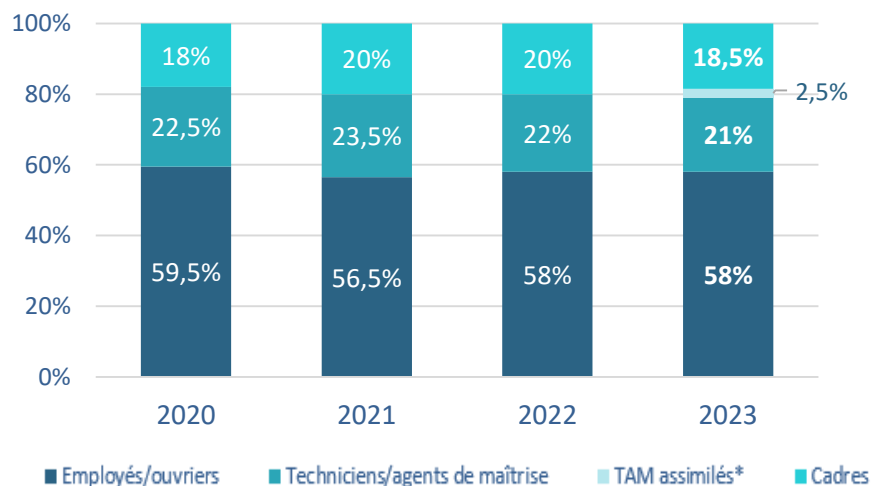
e. selon la catégorie professionnelle

Les employés/ouvriers représentent toujours 58% des salariés présents fin 2023. Viennent ensuite les techniciens et agents de maîtrise (21%), les cadres (18,5%) et les techniciens et agents de maîtrise assimilés cadres (2,5%).

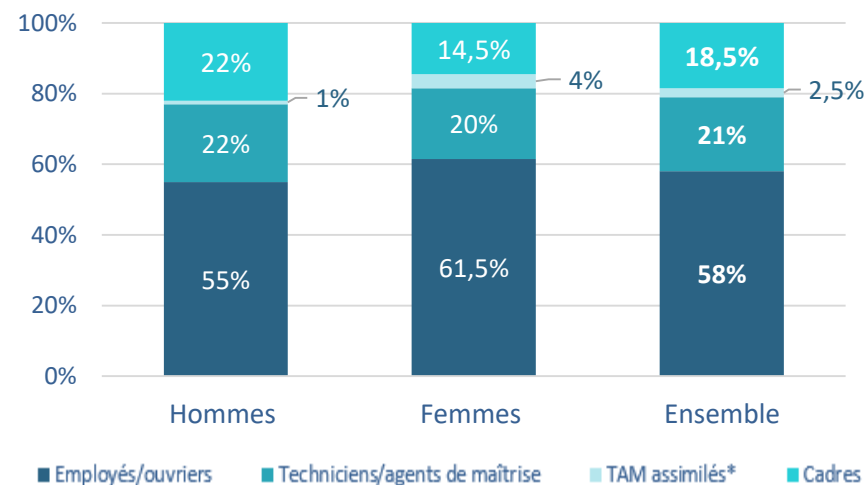
A noter que 58% des cadres sont au forfait.

Les effectifs féminins sont plus fréquemment affectés à des postes d'employés/ouvriers que leurs confrères masculins : 61,5% versus 55%. A contrario, les cadres pèsent pour 22% des hommes et 14,5% des femmes. La catégorie des TAM assimilés cadres concerne principalement les femmes : 4% contre 1% pour les hommes.

**Répartition des salariés présents au 31-12
 selon la catégorie professionnelle**
 (en % de salariés)



Détail 31-12-23 selon le sexe des salariés
 (en % de salariés)



* Information sur la catégorie TAM assimilés cadres disponible à partir de 2023

**58% des cadres
 sont cadres au forfait en 2023**

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)
 Part des cadres : 21,7%
 Part des employés: 26%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

f. selon les coefficients

Répartition des salariés présents au 31-12-2023 selon les coefficients
 (en % de salariés)

		Hommes	Femmes	Ensemble
E/O	I.1	9%	8,5%	9%
	I.1 bis	10%	16,5%	13%
	II	13%	12,5%	13%
	III	8%	7,5%	7,5%
	IV	6,5%	9%	8%
	V	8,5%	10,5%	9%
TAM	I	15,5%	14,5%	15%
	II	8%	6%	7%
Cadres	I	17,5%	12%	15%
	II	4%	3%	3,5%
Ensemble		100%	100%	100%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

g. selon les emplois

Les emplois restent assez différenciés entre les hommes et les femmes au sein des entreprises de la profession.

Si une nette majorité d'hommes est affectée à la préparation des produits et la logistique, les femmes se retrouvent plus fréquemment à des postes de services administratifs et services généraux.

Répartition des salariés présents au 31-12-2023 selon les emplois
(en % de salariés)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Commercialisation	22,5%	20,5%	21,5%
Préparation des produits / logistique	67,5%	46%	58%
QHSE	1,5%	6,5%	3,5%
Services administratifs / services généraux	8,5%	27%	17%
Ensemble	100%	100%	100%

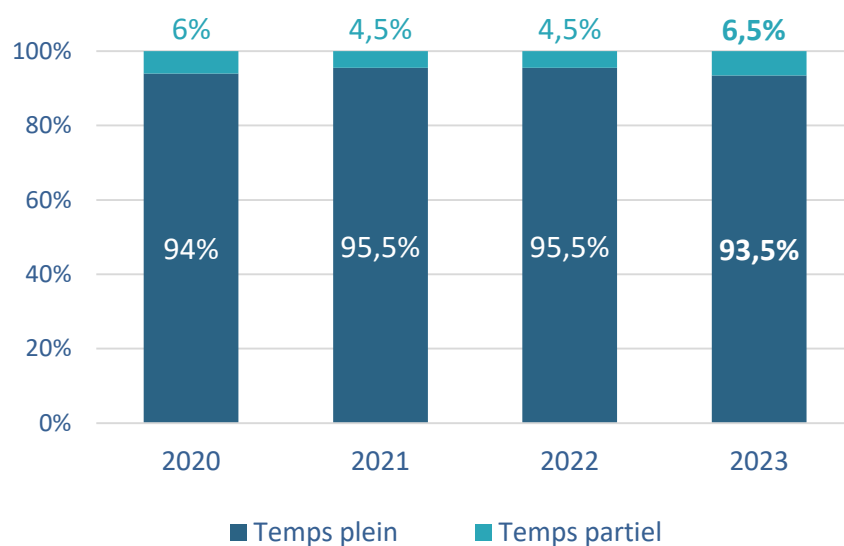
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

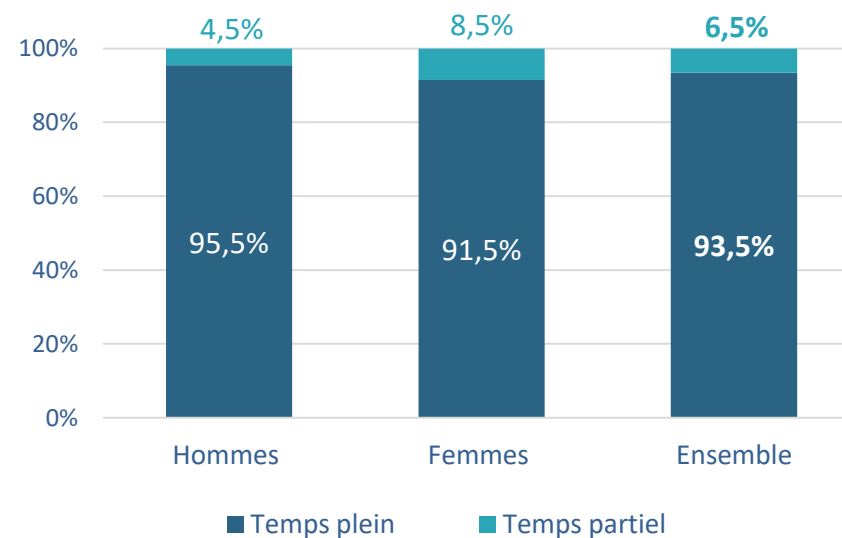
h. selon la durée du travail

Les emplois à temps plein restent prédominants en 2023, malgré une légère hausse des postes à temps partiel par rapport à 2022. Au total, 6,5% des employés travaillent à temps partiel : 4,5% chez les hommes et 8,5% chez les femmes.

**Répartition des salariés présents au 31-12
selon la durée du travail**
(en % de salariés)



Détail 31-12-23 selon le sexe des salariés
(en % de salariés)



Durée moyenne des temps partiels :
23H00 par semaine

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

Temps partiel: 17,3%

Hommes: 7,5% Femmes: 26,7%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.1. Caractéristiques des effectifs salariés

i. Salariés en situation de handicap

En 2023, 37% des entreprises emploient des travailleurs handicapés, représentant 4,3% de l'effectif total. Deux tiers de ces effectifs sont des hommes, notamment ouvriers ou employés.

**Part des entreprises employant
au moins un salarié en situation de handicap**
(en % d'entreprises)

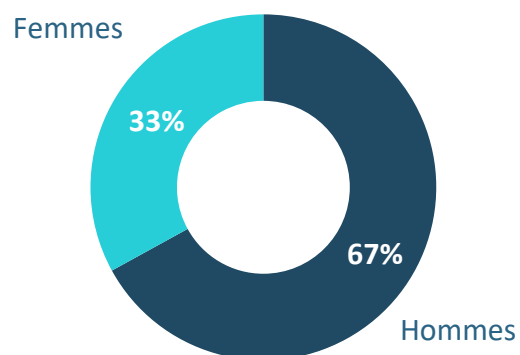
2020	2021	2022	2023
46%	37%	47%	37%

Proportion de salariés en situation de handicap
(en % des salariés présents au 31-12)

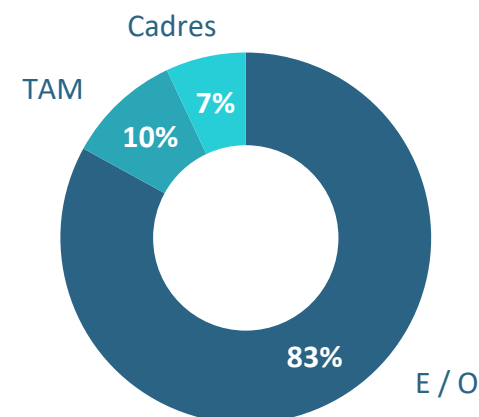
2020	2021	2022	2023
3,4%	3,1%	3,9%	4,3%

Répartition des salariés en situation de handicap en 2023

- selon leur sexe



- selon leur catégorie professionnelle

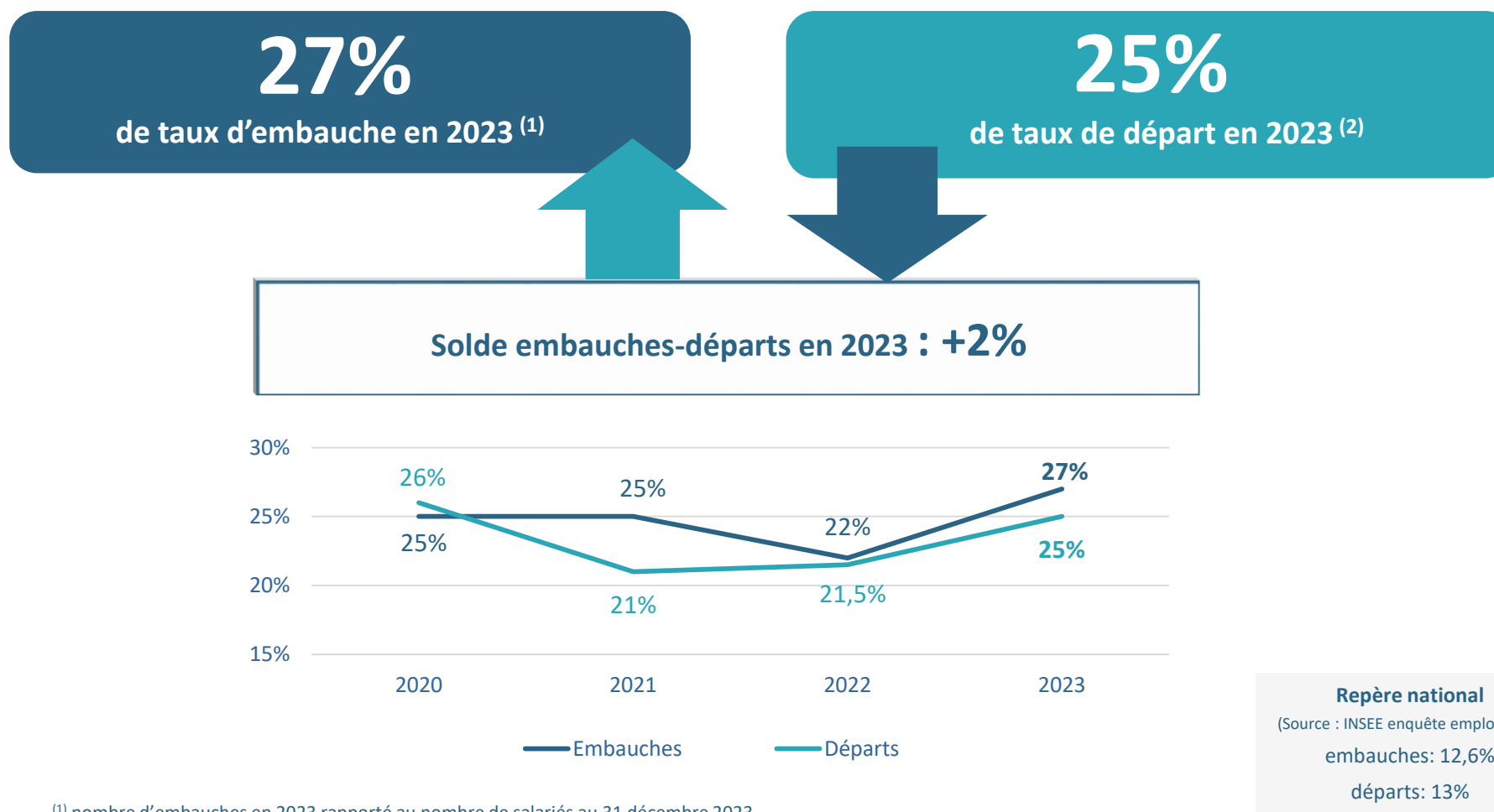


2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.2. Mouvements de personnel

a. Embauches et départs

Les mouvements de personnel s'intensifient en 2023 : le taux d'embauche s'établit à 27% pour un taux de départ de 25%.
Le solde est donc positif, avec une augmentation de 2% du personnel en 2023 par rapport à 2022.



⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2023 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2023

⁽²⁾ nombre de départs en 2023 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2023

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

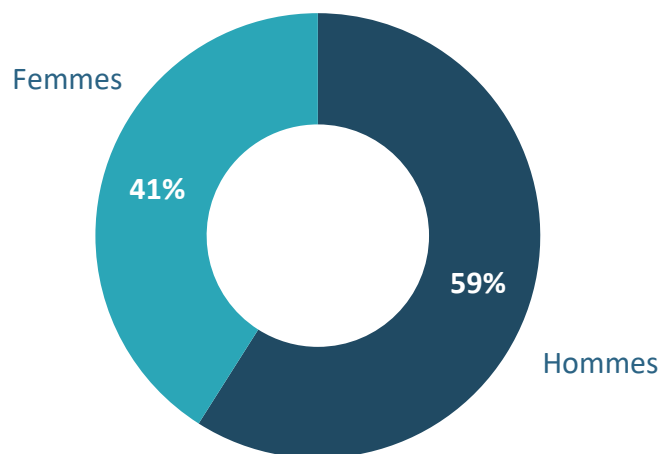
2.2. Mouvements de personnel

b. Détail des embauches

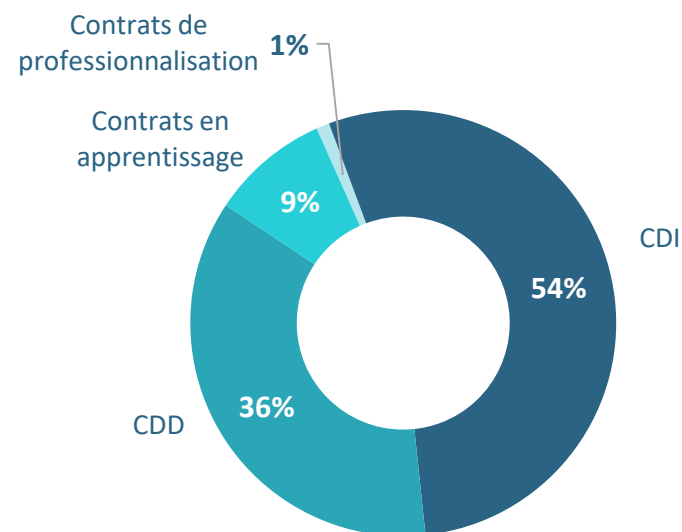
Les hommes représentent 59% des embauches effectuées en 2023 par la branche.

Ces recrutements sont majoritairement des CDI (54%), suivis par 36% de CDD, 9% de contrats d'apprentissage et 1% de contrats de professionnalisation.

**Répartition des embauches
selon le sexe des salariés en 2023**
(en % d'embauches)



**Répartition des embauches
selon la nature des contrats en 2023**
(en % d'embauches)



Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

CDI: 17,8%

CDD: 82,2%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

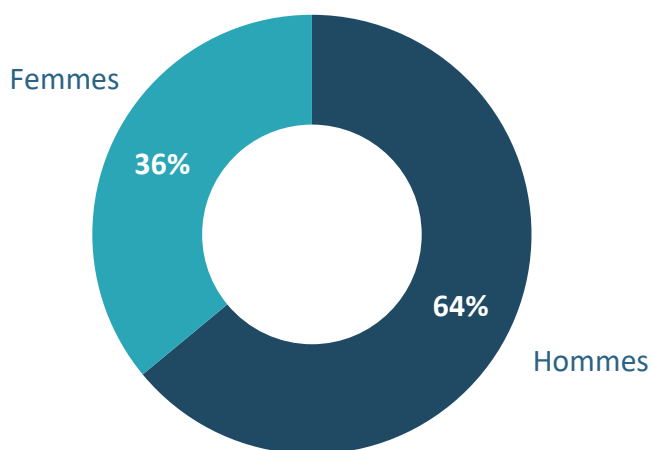
2.2. Mouvements de personnel

c. Détail des départs

Venant appuyer les évolutions structurelles observées précédemment (slide 12), la part des hommes est plus élevée au niveau des départs que des embauches.

La principale raison de ces départs est la fin de CDD, à 31%. Les démissions suivent avec 24,5% et les ruptures conventionnelles avec 15,5%.

**Répartition des départs
selon le sexe des salariés en 2023**
(en % de départs)



Répartition des départs selon les motifs en 2023

	En % de départs
Démission	24,5%
Fin C.D.D. (hors saisonniers)	31%
Rupture conventionnelle	15,5%
Licenciement pour motif personnel dont faute grave, lourde...	4%
Licenciement économique individuel	-
Licenciement économique collectif	5%
Départ en retraite ou préretraite	4%
Fin de contrat d'apprentissage/de professionnalisation	6%
Décès	3%
Inaptitude	-
Autre motif de départ dont transaction	7%
Ensemble	100%

Repère national (pour CDI)

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

Licenciement économique: 2,1%	Rupture conventionnelle: 11,4%	Démission: 43,5%	Départ en retraite: 5,8%
Fin de période d'essai: 20,4%	Autres motifs: 2,7%	Licenciement non-économique: 14,1%	

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.2. Mouvements de personnel

d. Intérim et groupements d'employeurs



Ont eu recours à l'intérim
en 2023

Attention : Un nombre limité d'entreprises a répondu à cette question, les informations présentées ici sont données à titre indicatif.

Nombre d'heures d'intérim effectuées en 2023,
estimé pour les 79 entreprises adhérentes ANEEFEL
qui suivent la CCN (hors 4ème gamme)

547 800 heures (soit 340 salariés en ETP)



Ont eu recours à un
groupement d'employeurs
en 2023

Attention : Un nombre limité d'entreprises a répondu à cette question, les informations présentées ici sont données à titre indicatif.

**Nombre d'heures effectuées via un groupement
d'employeurs en 2023,**
estimé pour les 79 entreprises adhérentes ANEEFEL
qui suivent la CCN (hors 4ème gamme)

214 400 heures (soit 135 salariés en ETP)

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

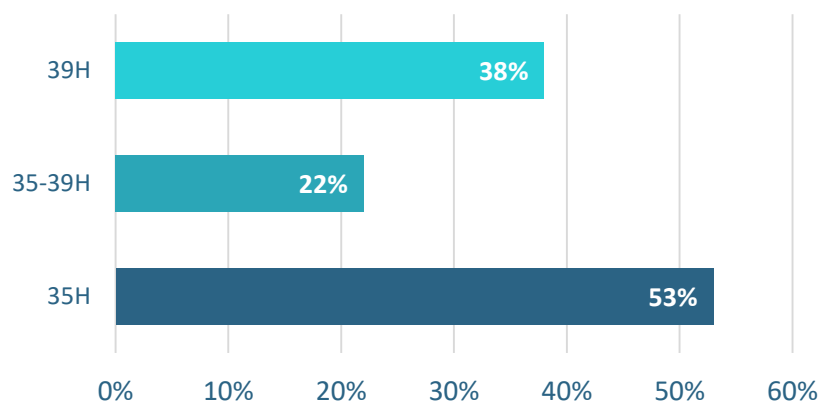
2.3. Conditions de travail

a. Aménagements du temps de travail

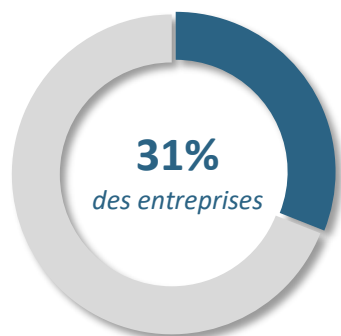
La semaine de 35h est appliquée par 53% des entreprises. Les semaines de 39h sont moins fréquentes mais restent présentes pour plus d'un tiers des entreprises (38%).

En 2023, 31% des entreprises ont recours à un forfait cadre et 49% à l'annualisation-modulation.

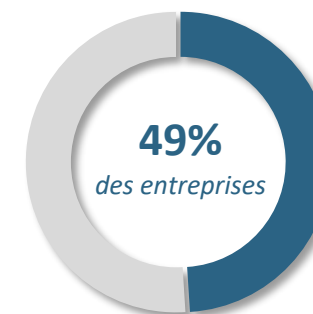
Horaire hebdomadaire des salariés à temps complet
(en % d'entreprises)



**Entreprises ayant recours au forfait cadre
en 2023**



**Entreprises ayant recours à l'annualisation-modulation
en 2023**



2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.3. Conditions de travail

b. Heures supplémentaires

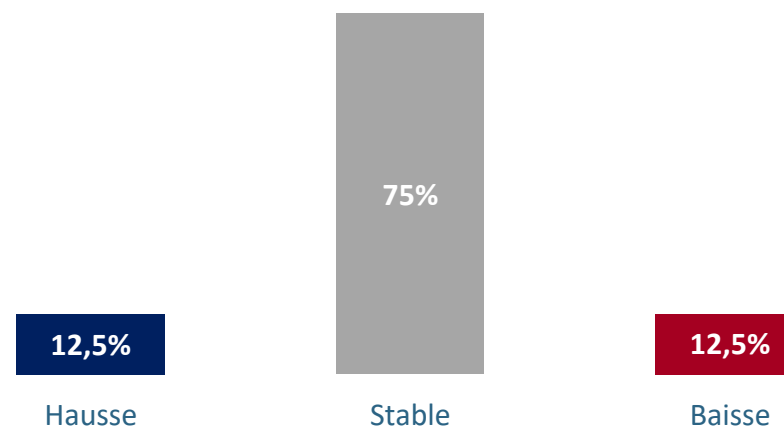
Le recours aux heures supplémentaires continue de concerner la majorité des entreprises (68%).

Par rapport à 2022, les trois quarts des entreprises ont conservé un recours stable aux heures supplémentaires en 2023. Sur le quart restant, les entreprises se répartissent de façon équivalente entre celles ayant eu davantage recours aux heures supplémentaires sur l'année, et celles y ayant eu moins recours.

**Entreprises ayant eu recours
aux heures supplémentaire**
(en % d'entreprises)

2020	2021	2022	2023
65%	67%	75%	68%

**Evolution du recours aux heures supplémentaires
entre 2022 et 2023**
(en % d'entreprises)



2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.3. Conditions de travail

c. Promotions

La proportion de salariés promus est de 3,5% en 2023. Cette part est relativement plus faible chez les femmes (2,9%) que chez les hommes (3,9%). L'essentiel de ces promotions concerne des ouvriers/employés promus pour moitié à un coefficient supérieur ouvriers/employés, et pour l'autre moitié à la catégorie de techniciens et agents de maîtrise.

3,5%

Part des
salariés
promus*
en 2023

3,9%

Part des
hommes
promus*
en 2023

2,9%

Part des
femmes
promues*
en 2023

Part des salariés promus*

2020	2021	2022	2023
3,2%	3,6%	4,1%	3,5%

Répartition des promotions
selon les passages

	En % de promotions
O/E promus coef. supérieur O/E	34,5%
O/E promus TAM	34,5%
O/E promus cadres	3,5%
TAM promus coef. supérieur TAM	20,5%
TAM promus cadres	7%
Cadres promus coef. supérieur cadres	-
Ensemble	100%

* salariés promus à un niveau supérieur

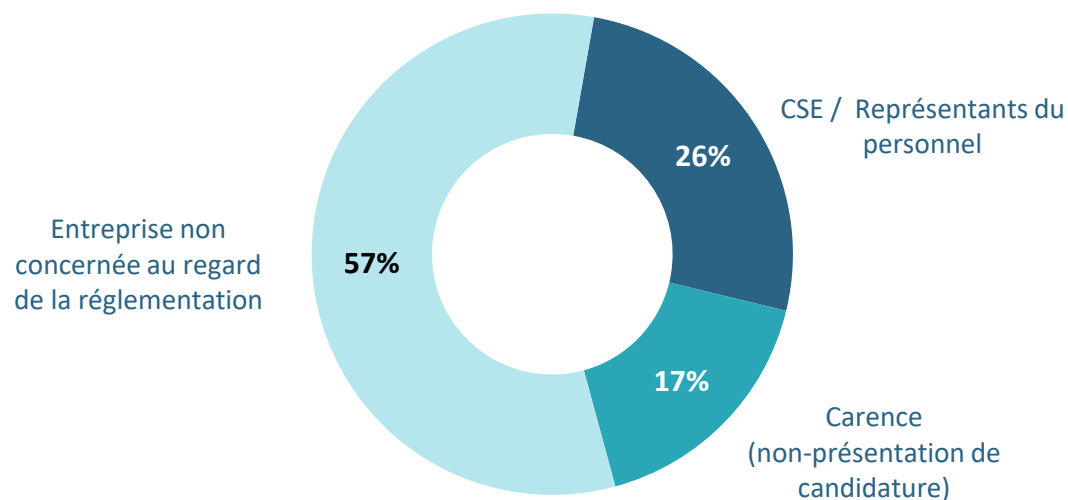
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.3. Conditions de travail

d. Représentation du personnel

Les entreprises concernées au regard de la réglementation par une représentation du personnel optent à hauteur de 26% pour un CSE et à hauteur de 17% pour une carence en 2023.

Répartition des entreprises selon l'existence d'un dispositif
de représentation du personnel
(en % d'entreprises)



2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.3. Conditions de travail

e. Télétravail

Entreprises dont certains salariés
sont concernés par le télétravail :

22%



En ce qui concerne la pratique du télétravail des salariés, ces entreprises ont :

40% : mise en place d'un accord / d'une charte d'entreprise

60% : gestion du télétravail au cas par cas

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.3. Conditions de travail

f. Activité partielle

2,5% des entreprises

ont eu recours à l'activité partielle en 2023

Soit 1 entreprise



0,5% des salariés

sont concernés par l'activité partielle en 2023

Soit 5 personnes



- **selon leur sexe**

3 Hommes

2 Femmes

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.3. Conditions de travail

g. Congé de plus de 6 mois

1 entreprise*



a eu au moins un salarié en congé de plus de 6 mois en 2023

1 femme*



a été en congé de plus de 6 mois en 2023

**sur l'ensemble des 49 entreprises répondantes de l'échantillon.*

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

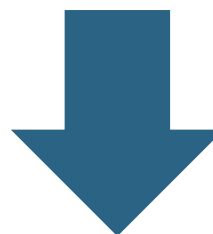
2.4. Formation professionnelle

a. Contact OCAPIAT

28% des entreprises



ont été contactées par un conseiller OCAPIAT en 2023



100% des entreprises



satisfaites de leur échange en 2023

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.4. Formation professionnelle

b. Formation des salariés

En 2023, un peu plus des deux tiers des entreprises répondantes ont eu des salariés qui sont partis en formation.

A noter que la part des salariés partis en formation s'est fortement réduite en 2023 : 36% contre 46,5% en 2022. La proportion de salariés formés est plus importante pour les hommes (38%) que pour les femmes (32%).

Former leur personnel a posé des défis à 19% des entreprises. Le coût des formations s'est avéré être le principal obstacle pour deux tiers d'entre elles, tandis que 13% ont jugé les formalités d'obtention de prise en charge trop complexes.

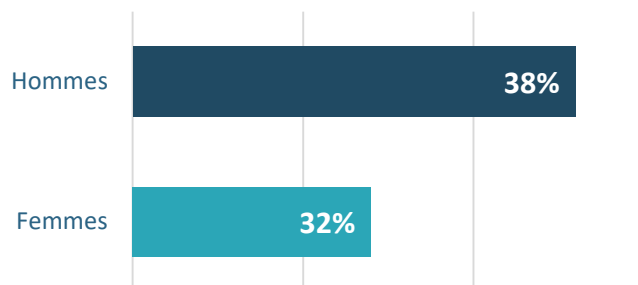
Part des entreprises ayant des salariés partis en formation

2020	2021	2022	2023
66%	68%	83,5%	69%

Proportion de salariés partis en formation (en % de salariés présents au 31-12)

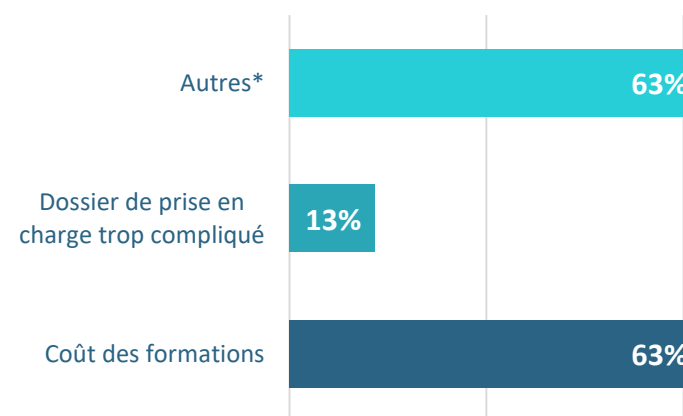
2020	2021	2022	2023
40,5%	43%	46,5%	36%

Détail selon le sexe



Part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour former leurs salariés

2020	2021	2022	2023
63%	23%	20%	19%



* Formation annulée, manque d'aide financière, activité saisonnière, moins de prise en charge groupement

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.5. Actions égalitaires

12% des entreprises



ont mis en place des actions spécifiques pour l'égalité entre les femmes et les hommes en 2023

- Accord d'entreprise
- Égalité salariale RSE
- Actions de sensibilisation
- Veiller à la qualité de la négociation à l'embauche
- réciprocité

Indice moyen d'égalité professionnelle en 2023*:

88/100

** valable pour les entreprises de plus de 50 salariés, 7 entreprises répondantes*

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.6. Rémunération

Salaires des employés / ouvriers

		Salaire <u>mensuel</u> brut de base moyen par salarié en 2023	Salaire <u>annuel</u> brut moyen par salarié en 2023	Nombre de salariés correspondants
I.1.	Hommes	1 880 €	24 490 €	15 sal.
	Femmes	1 900 €	22 730 €	15 sal.
I.1. bis	Hommes	1 890 €	25 320 €	22 sal.
	Femmes	1 920 €	23 630 €	34 sal.
II	Hommes	1 970 €	25 560 €	55 sal.
	Femmes	1 990 €	24 420 €	36 sal.
III	Hommes	2 340 €	28 500 €	26 sal.
	Femmes	2 190 €	26 620 €	21 sal.
IV	Hommes	2 340 €	27 680 €	23 sal.
	Femmes	2 390 €	27 490 €	21 sal.
V	Hommes	2 350 €	30 010 €	37 sal.
	Femmes	2 220 €	25 390 €	32 sal.

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

2.6. Rémunération

Salaires des techniciens / agents de maîtrise (TAM)

		Salaire <u>mensuel</u> brut de base moyen par salarié en 2023	Salaire <u>annuel</u> brut moyen par salarié en 2023	Nombre de salariés correspondants
I	Hommes	2 720 €	32 160 €	51 sal.
	Femmes	2 570 €	31 020 €	38 sal.
II	Hommes	3 030 €	38 550 €	34 sal.
	Femmes	2 890 €	36 830 €	20 sal.

Salaires des cadres

		Salaire <u>mensuel</u> brut de base moyen par salarié en 2023	Salaire <u>annuel</u> brut moyen par salarié en 2023	Nombre de salariés correspondants
I	Hommes	4 500 €	54 610 €	67 sal.
	Femmes	3 900 €	48 570 €	32 sal.
II	Hommes	5 340 €	72 730 €	13 sal.
	Femmes	4 880 €	66 690 €	8 sal.

Partie 3

EFFECTIFS SAISONNIERS

Données 2023

3. EFFECTIFS SAISONNIERS

3.1. L'emploi saisonnier

Les 79 entreprises adhérentes ont employé 1 400 saisonniers en 2023 dont 44% avaient déjà travaillé au sein de la même entreprise. En moyenne, un contrat saisonnier dure 77 jours, ce qui monte à 107 800 le nombre de jours de travail saisonnier estimé pour les 79 entreprises adhérentes.

1 400 contrats saisonniers

signés en 2023

Rappel 2022 : 1 300

dont

44% de saisonniers

qui avaient déjà travaillé au sein de la même entreprise précédemment

rappel 2022 : 50%

Durée moyenne des contrats saisonniers

77 jours

108 000 jours de saisonniers

estimés pour les 79 entreprises adhérentes en 2023

3. EFFECTIFS SAISONNIERS

3.2. Caractéristiques des effectifs saisonniers

La portion d'employés saisonniers âgés de 18 à 25 ans s'élève à plus d'un tiers (39%) alors que la tranche d'âge de 55 ans et plus ne comprend que 10% des travailleurs saisonniers. L'âge moyen a légèrement augmenté par rapport à 2022 (33,5 ans en 2023 comparé à 32,5 ans en 2022) mais reste en moyenne inférieur de huit ans à celui des employés permanents (41,5 ans).

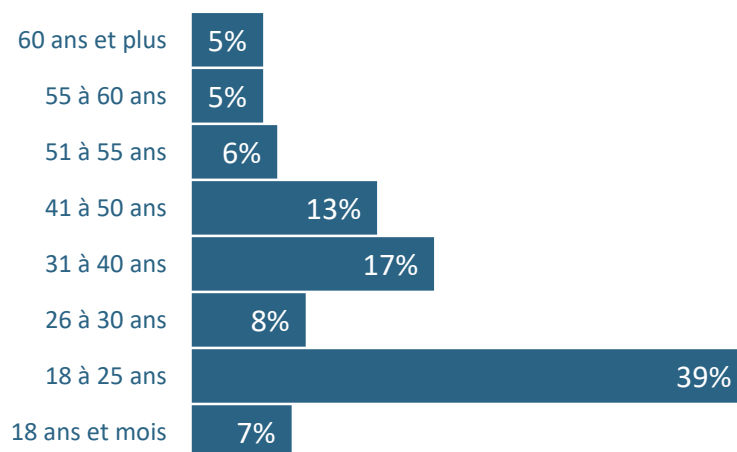
Les femmes représentent une part plus importante de travailleurs saisonniers (58,5%) que les hommes (41,5%), en dépit du fait que les femmes ne constituent que 43% de l'ensemble des salariés.

33,5 ans

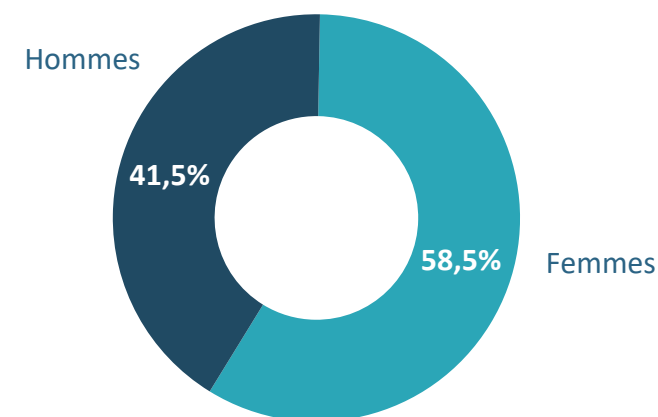
Age moyen des saisonniers en 2023

Rappel 2022 : 32,5 ans

Pyramide des âges des saisonniers en 2023



Répartition des saisonniers selon le sexe en 2023
(en % de saisonniers)



3. EFFECTIFS SAISONNIERS

3.2. Caractéristiques des effectifs saisonniers

Répartition des saisonniers selon les coefficients en 2023

		% des salariés saisonniers
E/O	I.1	85,5 %
	I.1 bis	6 %
	II	3,5 %
	III	2 %
	IV	2 %
	V	1 %
TAM	I	-
	II	-
Cadres	I	-
	II	-
Ensemble		100 %

3. EFFECTIFS SAISONNIERS

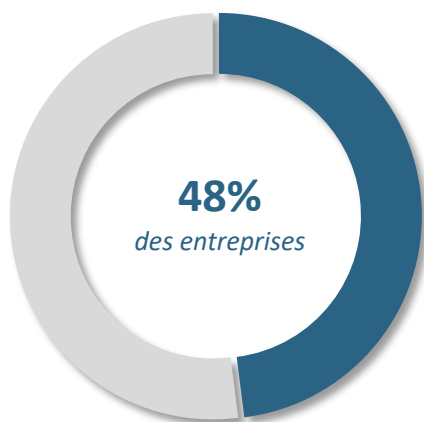
3.3. Conditions de travail des effectifs saisonniers

68% des entreprises concernées
ont eu recours à des heures supplémentaires
pour leurs saisonniers en 2023

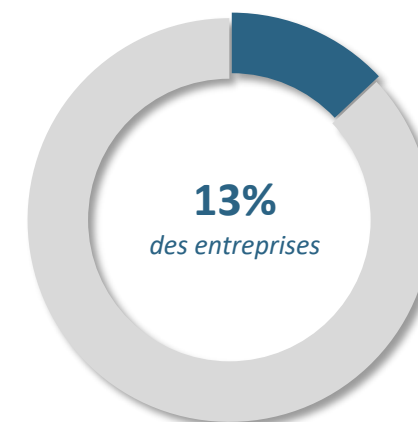


73% des saisonniers
ont effectué des heures supplémentaires
en 2023

Entreprises ayant eu des difficultés de recrutement
de saisonniers en 2023



Entreprises ayant eu recours à un groupement d'employeur
pour le personnel saisonnier en 2023



3. EFFECTIFS SAISONNIERS

3.4. Rémunération des saisonniers

Salaires des saisonniers

	Coef	Salaire de base brut moyen 35 heures* 2023	Taux horaire moyen 2023	Nombre de salariés correspondants
E/O	I.1	1 770 €	11,53 €	696
	I.1 bis	1 795 €	11,76 €	49
	II	2 040 €	12,31 €	33
	III	2 055 €	13,55 €	14
	IV	1 930 €	12,71 €	20
	V	1 945 €	12,75 €	13

** reconstitué à temps plein pour les salariés à temps partiel*

SYNTHESES

Données 2023

SYNTHÈSE GLOBALE



79 entreprises adhérentes ANEEFEL 2023
qui suivent la CCN hors 4^{ème} gamme



1,18 Milliard d'euros H.T. de chiffre
d'affaires en 2023



16,8 millions d'euros
d'investissements en 2023
(1,4 % du CA en 2023)



658 700 tonnes en 2023



* **1 450** salariés au 31-12-2023

Femmes :
43%

Hommes :
57%

Age moyen :
41,5 ans

Ancienneté moyenne :
8,5 ans

Temps plein :
93,5 %

Temps partiel :
6,5 %

CDI :
92,5 %

CDD :
4 %

Contrats
d'apprentissage :
3,5 %

* **1 400** saisonniers en 2023

Femmes :
58,5%

Hommes :
41,5%

* **2 850** salariés au total (31-12 + saisonniers)

Femmes :
50,5%

Hommes :
49,5%

SYNTHÈSE – Égalité professionnelle femmes/hommes



650 femmes salariées
Au 31 décembre 2023
(hors saisonniers)

Femmes 43%

Age moyen :
42 ans

Ancienneté moyenne :
8,5 ans

Temps plein :
91,5%

Temps partiel :
8,5%

CDI :
92,5%

CDD :
3%

Contrats d'apprentissage :
4,5%

Employés/ouvriers :
61,5%

TAM :
20%

TAM assimilés :
4%

Cadres :
14,5%

2,9% des femmes promues
en 2023

32% des femmes sont
parties en formation en 2023

41% des embauches
en 2023

36% des départs
en 2023



800 hommes salariés
Au 31 décembre 2023
(hors saisonniers)

57% Hommes

Age moyen :
41,5 ans

Ancienneté moyenne :
8,5 ans

Temps plein :
95,5%

Temps partiel :
4,5%

CDI :
92%

CDD :
5%

Contrats d'apprentissage :
3%

Employés/ouvriers :
55%

TAM :
22%

TAM assimilés :
1%

Cadres :
22%

3,9% des hommes promus
en 2023

38% des hommes sont partis
en formation en 2023

59% des embauches
en 2023

64% des départs
en 2023

ANNEXES



Engagements - Plan de Développement des Compétences 2023 (1)

Taille	Nombre d'entreprises (SIREN)	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Nombre d'individus distincts formés	Montant total HT engagé
1- Moins de 11 salariés	82	82	326	217	196 141 €
2- De 11 à 49 salariés	68	69	811	508	402 497 €
3- De 50 à 299 salariés	1	1	12	10	5 616 €
Total	151	152	1 149	735	604 254 €

Nombre d'Ets 2023

152 ▲+0%
2023 vs 2022 au 31 déc.

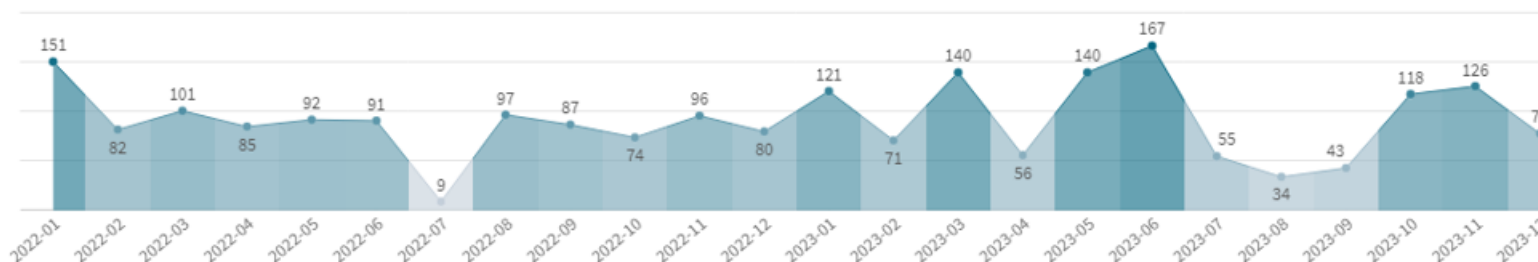
Nombre de stagiaires 2023

1 149 ▲+10%
2023 vs 2022 au 31 déc.

Montant engagé HT 2023

604 254 € ▼-14%
2023 vs 2022 au 31 déc.

Saisonnalité des entrées en formation sur PDC mensuelles sur 2022 et 2023, vision au 14/03/2024



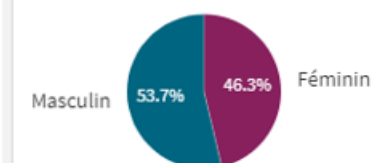
Coût moyen horaire en €/h

37,13 €

Coût moyen par stage

525,90 €

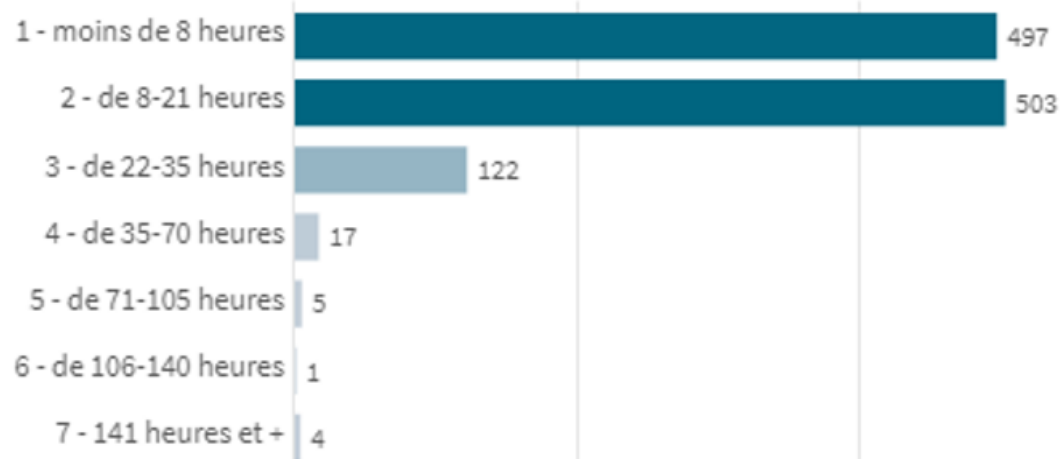
1 149 stagiaires par genre





Engagements - Plan de Développement des Compétences 2023 (2)

1 149 stagiaires par durée de formation en heures





Engagements - Alternance 2023

Support	Nombre d'établissements	Nombre de contrats	Montant total engagé
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	66	161	2 213 723 €
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	14	55	610 458 €
CONTRAT EXPERIMENTAL	1	14	85 576 €
Total	73	230	2 909 757 €

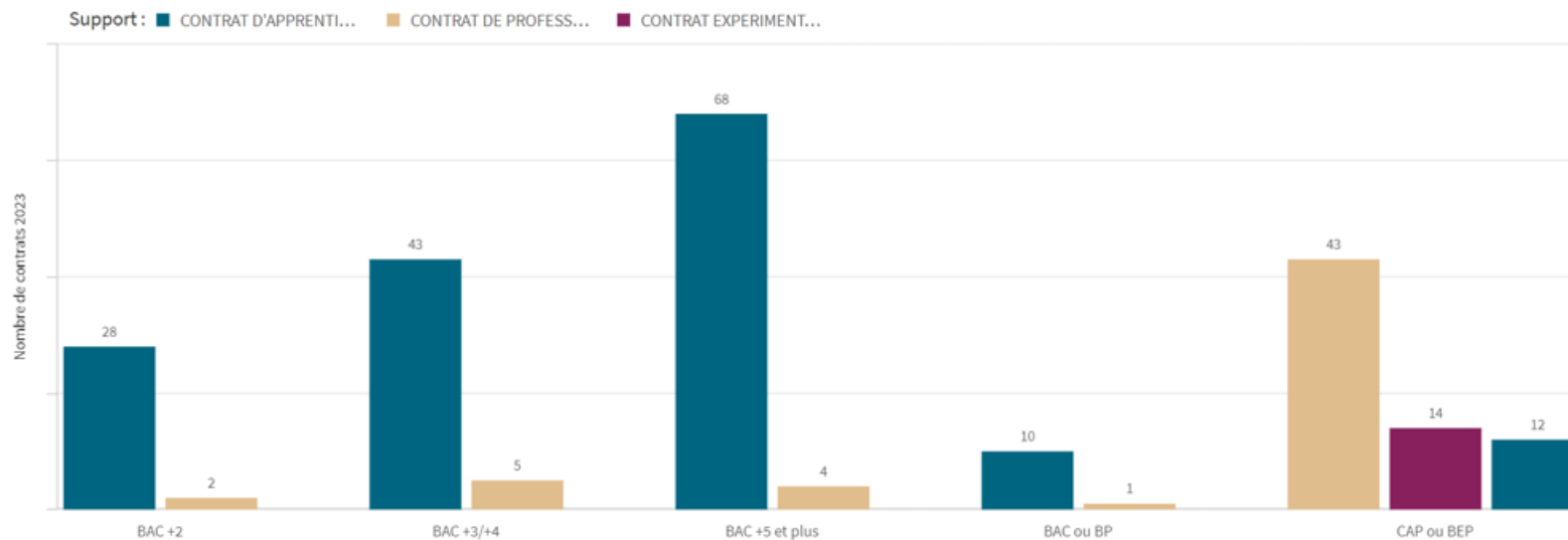
Entrées en Apprentissage

161 ▲+3%
en 2023 vs 2022 au 31 déc.

Entrées en Professionnalis...

69 ▲+30%
en 2023 vs 2022 au 31 déc.

Alternance 2023 par niveaux visés





Engagements - Contrats d'Apprentissage 2023 (1)

Taille	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Montant total HT engagé
1- Moins de 11 salariés	19	34	414 207 €
2- De 11 à 49 salariés	23	31	436 077 €
3- De 50 à 299 salariés	15	48	657 296 €
4- 300 salariés et +	9	48	706 142 €
Total	66	161	2 213 723 €

Nombre d'Ets 2023

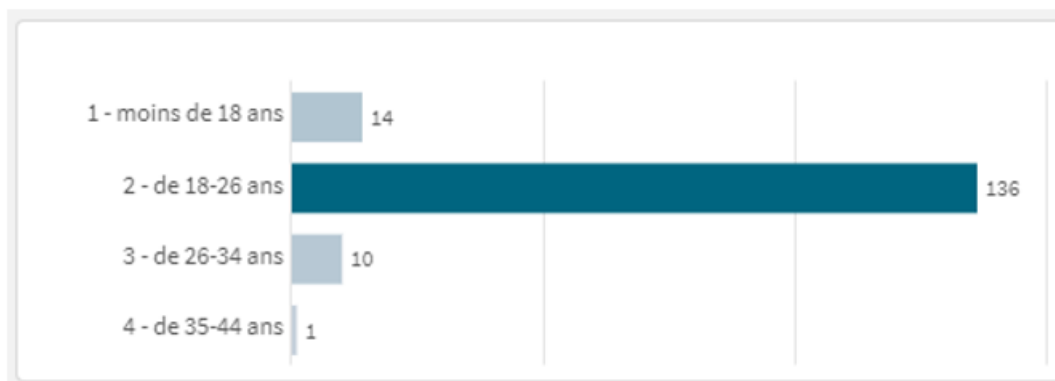
66 ▼-11%
2023 vs 2022 au 31 déc.

Nombre de stagiaires 2023

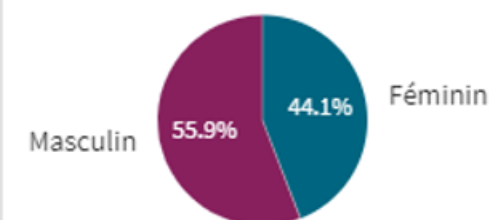
161 ▲+3%
2023 vs 2022 au 31 déc.

Montant engagé HT 2023

2 213 723 € ▲+6%
2023 vs 2022 au 31 déc.



161 apprentis par genre





Engagements - Contrats d'Apprentissage 2023 (2)

Code RNCP	Intitulé	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre d'apprentis	Montant total HT engagé
RNCP37672	Opérateur logistique	4	7	71 704 €
RNCP34030	Négociation et digitalisation de la Relation Client	5	5	65 488 €
RNCP35800	Commerce international	4	4	61 290 €
RNCP1120	Logistique	3	4	56 924 €
RNCP36395	Responsable de développement commercial	4	4	33 116 €
RNCP9873	Responsable d'affaires agroalimentaires	3	3	81 076 €
RNCP35338	Maintenance des systèmes : Option A : systèmes de production ; Option B : systèmes énergétiques et fluidiques ; Option C : systèmes éoliens	3	3	73 767 €
RNCP35698	Maintenance des Systèmes de Production Connectés	3	3	61 374 €
RNCP35368	Génie Biologique : Science de l'Aliment et Biotechnologie	3	3	48 025 €
RNCP36123	Manager des ressources humaines	3	3	45 836 €
RNCP35921	Gestion de production, logistique, achats (fiche nationale)	3	3	42 648 €
RNCP35924	Gestion (fiche nationale)	3	3	36 498 €
RNCP35400	Gestion des transports et logistique associée	2	3	35 129 €
RNCP35760	Ingénieur d'affaires	2	3	32 958 €
RNCP35369	Genie Biologique : Agronomie	3	3	29 988 €
RNCP35907	Marketing, vente (fiche nationale)	3	3	25 247 €
RNCP36237	Technicien en logistique d'entrepôt	3	3	15 620 €



Engagements - Contrats de professionnalisation 2023 (1)

Support	Taille	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Montant total HT engagé
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	1- Moins de 11 salariés	4	42	521 302 €
	2- De 11 à 49 salariés	2	4	27 403 €
	3- De 50 à 299 salariés	3	3	21 563 €
	4- 300 salariés et +	5	6	40 190 €
CONTRAT EXPERIMENTAL	4- 300 salariés et +	1	14	85 576 €
Total		14	69	696 034 €

Nombre d'Ets 2023

14 ▲+17%
2023 vs 2022 au 31 déc.

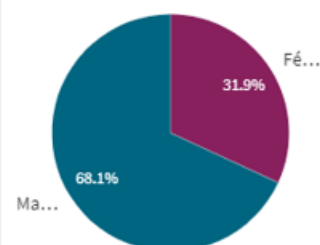
Nombre de stagiaires 2023

69 ▲+30%
2023 vs 2022 au 31 déc.

Montant engagé HT 2023

696 034 € ▲+16%
2023 vs 2022 au 31 déc.

69 stagiaires par genre



69 stagiaires par tranches âges





Engagements - Contrats de professionnalisation 2023 (2)

Intitulé de la formation	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires	Montant total HT engagé
TITRE PRO PREPARATEUR DE COMMANDES EN ENTREPOT	1	38	484 733 €
PARCOURS CONDUCTEUR DE MACHINES	1	5	28 700 €
PARCOURS AIDE CONDUCTEUR DE MACHINES	1	4	25 926 €
PARCOURS CONDUCTEUR DE MACHINE	1	3	19 070 €
INGENIEUR ISARA	2	2	13 000 €
PARCOURS PILOTE ETIQUETEUSE	1	2	11 880 €
TITRE PRO PREPARATEUR DE COMMANDES EN ENTREPOT	1	1	13 023 €
MASTÈRE SPECIALISE MANAGEMENT QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT OPTION STRATEGIE	1	1	9 023 €
CHEF DE PROJET DIGITAL	1	1	8 333 €
MASTER MENTION MANAGEMENT STRATEGIQUE 2EME ANNEE PARCOURS STRATEGIE ET MANAGEMENT A L'INTERNATIONAL	1	1	8 313 €
MASTER CLASS - TITRE PRO TECHNICIEN DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE	1	1	8 190 €
BUT - HSE : SCIENCE DU DANGER ET MANAGEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS, TECHNOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	1	1	7 440 €
COORDINATEUR DE LIGNE - TECHNICIEN - NIVEAU I	1	1	7 190 €
GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL EN ALTERNANCE	1	1	6 750 €
LICENCE GESTION DES ORGANISATIONS	1	1	6 750 €
LICENCE MENTION GESTION MANAGEMENT DES EQUIPES - QUALITE & DEVELOPPEMENT DURABLE	1	1	6 750 €
LICENCE PRO BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES	1	1	6 500 €
AIDE COMPTABLE NIVEAU 3	1	1	6 333 €
GESTIONNAIRE DE PAIE	1	1	6 250 €
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE STANDARDISTE - NIVEAU III	1	1	5 940 €
SECRETAIRE COMPTABLE - NIVEAU IV	1	1	5 940 €



Engagements - Volontaire 2023

Taille	Nombre d'entreprises (SIREN)	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Nombre d'individus distincts formés	Montant total HT engagé
1- Moins de 11 salariés	5	5	9	7	5 914 €
2- De 11 à 49 salariés	5	5	47	40	25 239 €
3- De 50 à 299 salariés	6	6	449	249	302 702 €
4- 300 salariés et +	4	15	3 199	1 331	795 404 €
Total	20	31	3 704	1 627	1 129 258 €

3 704 stagiaires par durée de formation en heures



Nombre d'Ets 2023

31 ▲+63%
en 2023 vs 2022 au 31 déc.

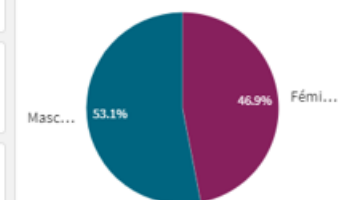
Nombre de stagiaires 2023

3 704 ▲+36%
en 2023 vs 2022 au 31 déc.

Montant engagé 2023

1 129 258 € ▼-7%
en 2023 vs 2022 au 31 déc.

3 704 stagiaires par genre



Coût moyen horaire en €/h

43,26 €

Coût moyen par stage

304,88 €



Contact
Laurent FRELAT
Directeur Général
+33(0)6 11 07 48 14
lfrelat@xerfi.fr
www.xerfi.com/xerfi-specific

